



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE HANDBALL

Collège Jean de La Bruyère

Comité départemental d'Indre-et-Loire de Handball

DOSSIER DE CANDIDATURE 2026-2027

À retourner

Pour le lundi 27 avril 2026

Au secrétariat du collège Jean de La Bruyère

3, avenue de Roubaix

37100 TOURS

E-mail : ce.0371158h@ac-orleans-tours.fr

Constitution du dossier : il comprend obligatoirement

- Fiche d'inscription à la journée de détection,
- Fiche de renseignements scolaires,
- Fiche de renseignements sportifs,
- Photocopie des bulletins du 1^{er} et 2nd trimestre.

Journée portes ouvertes de l'établissement

Le vendredi 20 mars 2026

de 16h00 à 19h00.

(Possibilité de déposer les dossiers de candidature).

La journée de détection se déroulera le :

MERCREDI 6 MAI 2026

13H30 - 14H45 : Élèves de CM2 et 6^{ème}

15h00-16h15 : Élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

Gymnase François Clouet

137 rue des Douets

37100 Tours



Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à :

Jérôme AUCLERC

CTF 37, responsable entrainements section sportive
Tel : 07.71.24.84.35 - 5437000.jauclerc@ffhandball.net

Sébastien BARRAULT

Professeur d'EPS, coordonnateur section sportive
Tel : 02.47.54.12.43 - sebastien.barrault@ac-orleans-tours.fr

Christelle HAON

Principale du collège Jean de La Bruyère
Tel : 02.47.54.12.43
ce.0371158h@ac-orleans-tours.fr



PRÉSENTATION DE LA SECTION SPORTIVE

- Les sections sportives scolaires offrent aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier après accord des familles, d'un entraînement plus soutenu dans une discipline sportive proposée par l'établissement, tout en suivant une scolarité normale.
- Les sections sportives scolaires permettent la formation de jeunes sportifs de bon niveau et de futurs éducateurs, arbitres, officiels ou dirigeants. Elles permettent aux élèves d'atteindre un bon niveau de pratique sans pour autant avoir pour objet la formation de sportifs de haut niveau.

1/ OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Permettre à des jeunes sportifs motivés par le handball de pratiquer plus fréquemment dans des conditions sportives et scolaires adaptées.
- Permettre aux élèves de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection.
- Confronter les élèves à une rigueur et un investissement permettant de se placer dans des conditions de réussite scolaire et de progrès sportifs.

2/ COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Améliorer les conduites motrices spécifiques au handball.
- Favoriser l'appropriation d'une culture handball (aspects technico-tactiques individuels et collectifs).
- Acquérir des connaissances et construire des compétences qui dépassent la simple pratique de joueur (Travail en groupe, arbitrage, managérat, organisation de rencontres, d'évènements).
- Participer à la dynamique de leur club et de l'association sportive du collège (arbitrage, engagement sur d'autres activités).
- Apprendre à se connaître pour aller vers une gestion physique de plus en plus autonome.

3/ LES CONDITIONS D'ADMISSION

Sportives	Scolaires	Médicales
<ul style="list-style-type: none"> • Réussir les tests sportifs de recrutement. • Disposer d'une licence fédérale pour participer aux compétitions au sein de son club (obligatoire seulement pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème}). • Participer aux compétitions organisées dans le cadre de l'Association Sportive du collège. (Obligatoire pour tous les élèves). 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir un avis favorable du jury d'admission après les tests sportifs de recrutement et l'examen du dossier scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter un certificat médical attestant la non-contre-indication à la pratique du handball dans le cadre de la section sportive scolaire après l'admission définitive. (Non obligatoire mais fortement conseillé).



FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SPORTIVE

CONDITIONS D'ACCUEIL ET D'ENSEIGNEMENT

- ❖ La coordination de la section sportive est assurée par Monsieur Barrault, professeur d'EPS.
- ❖ Le suivi scolaire est assuré conjointement par le coordonnateur, la Principale de l'établissement et le Conseiller Principal d'Education.
- ❖ Dans le cadre d'un partenariat avec le comité départemental de handball, le suivi sportif et la responsabilité des entraînements sont assurés par Monsieur Auclerc, éducateur sportif et conseiller technique fédéral de handball d'Indre-et-Loire.
- ❖ Le comité départemental d'Indre et Loire met à disposition 1 ou 2 autres éducateurs sportifs pour assurer l'entraînement des élèves.

FONCTIONNEMENT SPORTIF

- ❖ Les entraînements sportifs se déroulent **sur le temps scolaire** au gymnase Sébastien Barc situé à Saint Cyr sur Loire et au Gymnase Eiffel à Tours.
 - Les benjamins (6^{ème} et 5^{ème}) et les minimes (4^{ème} et 3^{ème}) s'entraînent 2 fois/semaine.
- ❖ Le transfert du collège aux différents gymnases se fait en car pour le gymnase Sébastien Barc et à pied pour le gymnase Gustave Eiffel (trajet inférieur à 10mn).
- ❖ En parallèle des rencontres amicales, le joueur participe aux championnats et aux rencontres organisées dans le cadre de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire).
La licence UNSS est donc obligatoire (30 euros pour l'année).
- ❖ La capacité à organiser des rencontres, les aptitudes à arbitrer font parties intégrantes des objectifs de la section sportive handball.
- ❖ Tous les élèves de la section sportive sont formés aux gestes de premiers secours et obtiennent le Certificat de Prévention et Secours Civiques N 1 (PSC 1) en classe de quatrième ou de troisième.
- ❖ **L'inscription en club n'est pas obligatoire pour les élèves en classe de 6^{ème} et 5^{ème}.**
- ❖ **Attention, l'acceptation en section sportive implique la participation des élèves aux entraînements et compétitions durant toute l'année scolaire. Seul le motif médical attesté par un médecin peut justifier l'arrêt du dispositif en cours d'année.**
- ❖ **Tous les élèves repassent obligatoirement les tests de détection à la fin de chaque année scolaire pour juger des progrès accomplis. La commission d'admission décidera d'une éventuelle poursuite en section sportive scolaire.**

SUIVI DE LA SECTION SPORTIVE

- ❖ Les actions de la section sportive sont consultables sur le site de l'établissement : <https://collegelabruyeretours.fr/>



FICHE DE RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu : Département :

Adresse des parents (ou du représentant légal) :

Madame – Monsieur :

Tél. dom. : E-mail :

Profession du père : Tél. portable :

Profession de la mère : Tél. portable :

Tél. portable enfant :

SITUATION SCOLAIRE ACTUELLE

2025-2026

Nom de l'établissement :

Adresse :

..... Tel.

Classe suivie :

SITUATION SCOLAIRE PROCHAINE

2026-2027

Nom de l'établissement : **Collège Jean de la Bruyère**

Adresse : 3, avenue de Roubaix - 37100 TOURS

Classe demandée : Langue vivante 1 :, Langue vivante 2 :

Régime demandé : Demi-pensionnaire Externe Interne (cochez le choix souhaité)

ATTENTION : POUR UNE CANDIDATURE À L'INTERNAT, NE PAS OUBLIER DE DEMANDER OU DE TÉLÉCHARGER SUR LE SITE DE L'ÉTABLISSEMENT UN DOSSIER SPÉCIFIQUE ET DE LE RENVOYER AVEC TOUTES LES PIÈCES DEMANDÉES.



FICHE DE RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

NOM : Prénom :

CLUB : Niveau du club

Nom de l'entraîneur : Poste du joueur

Nombre d'entraînements par semaine

AVIS DE L'ENTRAINEUR DU CLUB

Aptitudes du joueur :

AVIS DU PROFESSEUR D'EPS

Les tests porteront sur l'évaluation des :

- Qualités physiques
- Qualités motrices
- Potentialités en jeu

À l'issue des tests, deux listes seront établies :

- 1°) Joueurs éliminés en activité handball.
- 2°) Joueurs retenus **sous réserve d'acceptation du dossier scolaire.**

Fin mai 2026 : Commission d'admission définitive avec étude des dossiers scolaires et demandes d'internat. Tous les candidats seront informés individuellement des résultats définitifs début juin.

Attention : les élèves dont le collège Jean de La Bruyère n'est pas leur collège de secteur et les élèves venant d'un établissement privé sous contrat doivent impérativement demander une dérogation une fois les tests effectués.



FICHE D'INSCRIPTION À LA JOURNÉE DE DÉTECTION

**PHOTO
OBLIGATOIRE
POUR LES
NOUVELLES
CANDIDATURES**

Je, soussigné(e) :

demeurant à :

demande la participation de mon fils /ma fille à la journée de recrutement de la section sportive scolaire de handball en qualité de joueur / de joueuse :

NOM : Prénom :

date et lieu de naissance :

Nom, adresse et n° de téléphone de la personne à prévenir en cas d'urgence :

M : Tél. :

adresse :

.....

N° de sécurité sociale des parents :

- Je déclare que mon enfant est couvert par une police d'assurance contre les accidents.
- Je dégage, par la présente, les responsables de la journée de recrutement, le comité départemental d'Indre-et-Loire et le collège Jean de la Bruyère de toute responsabilité en ce qui concerne mon enfant, tant pour les accidents qui pourraient lui être imputables, que pour ceux qu'il pourrait subir pendant les différentes activités de cette journée, ainsi qu'au cours des déplacements occasionnés.
- J'autorise le responsable à prendre toute mesure d'urgence, en cas d'accident ou de maladie grave, à faire transporter mon fils dans un établissement hospitalier le plus proche pour y recevoir des soins ou subir toute intervention chirurgicale jugées nécessaires par le médecin.
- Je note que mon fils/ma fille se présentera à cette journée muni(e) de sa licence fédérale ou UNSS ou bien d'un certificat médical de moins de 3 mois autorisant la pratique du handball.

Fait à le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :